

Rapport de jury
Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles
session 2009
Épreuve d'admission de langue étrangère : Italien

Ce rapport ne se veut pas exhaustif mais vise à attirer l'attention des futurs candidats sur certains points afin de leur permettre d'améliorer leur pratique et leur préparation.

Bilan des résultats en italien :

sur 17 candidats (épreuve obligatoire et optionnelle confondues) :

- les notes vont de 7 à 19
- 12 ont eu une note supérieure ou égale à 11
- 3 ont eu une note inférieure à 10
- 1 candidat ne s'est pas présenté
- la moyenne de l'épreuve est de 13,56

Le niveau était donc satisfaisant, égal à celui de l'an passé, preuve d'un choix judicieux des langues et d'une bonne connaissance de l'épreuve.

S'il a été majoritairement noté une bonne attitude des candidats, il est cependant nécessaire de rappeler qu'un jury ne saurait trouver un quelconque intérêt dans une attitude désinvolte, qu'il attend un comportement mature, digne d'un futur enseignant et qu'à ce stade du concours, la motivation devrait être plus forte que jamais.

Peu technique, **le compte-rendu** mérite quand même quelques précisions : doit durer 5 mn (une marge est bien sûr tolérée) et doit commencer par une rapide introduction (présentation du document : titre, auteur, origine, date...). Il ne doit pas contenir de remarques personnelles, d'opinions, de critiques ou de distance à l'égard du contenu mais en rendre compte de la façon la plus complète possible. Il est généralement linéaire (mais pourrait être thématique si le document s'y prête). Il faut montrer au jury que vous avez compris le texte, ses idées et ses articulations.

Le candidat sera encouragé à ne pas annoncer trop explicitement les différentes parties du texte ("*Adesso vi parlerò del secondo paragrafo...*") mais de façon peut être plus fluide ("*L'autore osserva poi le conseguenze di...*" ; "*Con le parole del Ministro della Pubblica Istruzione l'autore mostra la reazione...*").

La conclusion brève sera l'occasion d'ouvrir sur un thème, ou encore une critique constructive, une distance par rapport au texte qui ne manquera pas de susciter l'intérêt du jury pendant l'entretien.

La lecture de presse italienne (papier ou sur Internet) tout au long de l'année est vivement conseillée (un simple article par jour par exemple) et permet de balayer la plupart des thématiques contemporaines.

Certaines erreurs en **lecture** seraient assez simples à éviter :

- tous les sons qui tournent autour de la lettre "c" : "*ce/ci*" ; "*che/chi*" ; "*sce/sci*" ; "*sche/schi*"
- le "gli" (le "l" mouillé) qui se prononce comme dans "million" ("*consiglio, gli alunni*")
- certains accents toniques régis par des règles :
 - sur la dernière syllabe : "*perché*"
 - sur les verbes à la 3^o personne du pluriel au présent de l'indicatif : "*giocano*"
 - certains suffixes qui portent l'accent en eux : ***abile / disabile ; abitudine ; bellissimo***

Nous rappelons que le niveau de référence pour **l'entretien** par rapport au Cadre Commun Européen est le niveau B2 (soit un niveau Bac) mais que le jury est conscient que certains n'ont peut être pas pratiqué l'italien depuis quelques temps. Les premières questions portent sur des passages

du texte qui auraient pu être négligés ou incompris afin de les éclaircir ensemble, puis sur les thèmes développés et enfin sur le métier de "maestro elementare" par exemple. Il vise à évaluer l'aptitude du candidat à s'exprimer, à argumenter en langue italienne. Le jury n'attend pas de réponse type mais bien au contraire vos propres arguments afin d'échanger dans un esprit positif.

Contrairement au compte rendu, c'est le moment de l'expression personnelle.

Il nous semble évident que les mots du champs lexical de l'école, l'enfance, l'enseignement, la classe ("intervallo, ore di sostegno, la professoressa/il professore, il computer... etc") s'avèrent indispensables.

Nous rappelons qu'à ce stade de l'épreuve le texte reste une base de donnée de vocabulaire non négligeable et qu'il est dommage d'entendre des erreurs sur des mots présents dedans.

Les candidats ont montré une bonne connaissance des textes officiels et des lois entourant l'enseignement ce qui est bien sûr attendu par le jury.

Le jury attend de même de la part des candidats qu'ils soient capables de développer une réflexion sur leur futur métier (stages déjà effectués, autorité, analyse critique, diversité des publics, nouvelles technologies, enseignement des langues en primaire, ...etc)

D'un point de vu plus linguistique, il est important de posséder un bagage de connecteurs grammaticaux variés et pas forcément complexes ("*e, ma, o, oppure, tuttavia, però, per di più, mentre, dunque...etc*") permettant d'articuler son discours de façon naturelle.

L'expression de l'opinion reste un point délicat pour beaucoup. Or il nous semble que "*penso che sia...*" ou "*immagino che abbia...*" voire "*secondo me...*"(encore plus simple) ne soit pas si ardu que cela si l'on s'y prépare durant l'année.

Pour finir, nous ne saurions assez recommander aux candidats d'avoir des déterminants, des terminaisons, et des verbes les plus corrects possible (sans oublier les verbes irréguliers les plus usités : "*fare, dire, dovere, volere, potere, sapere...etc*").

Nous espérons que ces quelques conseils vous seront utiles.

Il nous importe de vous voir réussir.

Bon travail.

Le jury de l'épreuve d'admission de langue italienne